
 MINISTERE D'ETAT CHARGE
 DE LA FONCTION PUBLIQUE

 SOMMAIRE :

Intégration dans le Corps
 Supérieur des Secrétaires
 d'Administration des SAFC.

Présenté par
 le Directeur
 du Personnel,

V

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
- VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey;
 - VU le décret n°III/PR-CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement et les actes qui l'ont modifié;
 - VU l'arrêté général du 17 Mai 1922 portant règlement sur la solde et les allocations accessoires du Personnel des cadres communs et locaux et les actes qui l'ont modifié;
 - VU l'arrêté général n°305/S.ET. du 14 Janvier 1952 fixant le statut des fonctionnaires des corps supérieurs et locaux et les actes qui l'ont modifié;
 - VU l'arrêté général n°5.101/S.ET. du 10 Juillet 1953 fixant le statut particulier du personnel des Services Administratifs, Financiers et Comptables;
 - VU l'arrêté général n°10.187/S.ET. du 1er Décembre 1956 modifié par arrêté général n°3.319/S.ET. du 15 Avril 1957 et portant dérogations au mode de recrutement;
 - VU l'arrêté général n°3.123/IGAA. du 31 Mars 1959 déférant à compter du 1er Avril 1959 aux Chefs des Gouvernements des Etats, l'ensemble des Compétences dévolues au Haut-Commissaire de la République en A.O.F., en matière de Fonction Publique, et supprimant, pour compter de la même date, le service du Personnel du Groupe;
 - VU le décret n°61-214/PR/MFPT du 25 Juillet 1961 prorogeant jusqu'au 31 Décembre 1960 les dispositions de l'arrêté général n°10.187/S.ET. du 1er Décembre 1956 susvisé;
 - VU le procès-verbal de la Commission d'intégration des Commis du corps supérieur des Services Administratifs, Financiers et Comptables, dans le corps supérieur des Secrétaires d'Administration, réunie les 25, 26 et 29 Janvier, 8, 9, 23, 26, 27, 28 Février et 7 Mars 1962,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - A titre exceptionnel et par dérogation aux règles normales de recrutement fixées par les arrêtés généraux n°s 305/S.ET. du 14 Janvier 1952 et 5.101/S.ET. du 10 Juillet 1953, les fonctionnaires dont les noms suivent sont, conformément aux dispositions de l'arrêté général n°10.187/S.ET. du 1er Décembre 1956, intégrés dans le Corps Supérieur des Secrétaires d'Administration des Services Administratifs, Financiers et Comptables et classés dans le grade, classe et échelon de ce corps ainsi qu'il est précisé ci-dessous, pour compter du 1er Octobre 1955 en ce qui concerne l'ancienneté et pour compter du 1er Janvier 1962 en ce qui concerne la solde :

.../...

Nom et Prénoms	Situation dans le corps d'origine au I.10.55	Situation dans le corps des Secrétaires d'Administration des Services Administratifs, Financiers et Comptables.	Majorations ou RSM conservés.
ATAKOUN Félicien	Commis de 2ème classe, 4ème échelon indice 402.-	Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 1er échelon indice 458, p.c. du I.10.55.- Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 2º échelon indice 503, p.c. du I.10.57.- Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 3º échelon, indice 547, p.c. du I.10.59.-	néant.
AGNILO Paulin	Commis de 2ème classe, 2º échelon, indice 357.-	Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 1er échelon, indice 458, p.c. du I.10.55.- Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 2º échelon, indice 503, p.c. du I.10.57.- Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 3º échelon indice 547, p.c. du I.10.59.-	néant
ENASSOUAN Léonard	Commis de 2ème classe, 3º échelon, indice 380.-	Secrétaire d'Administration de 2º classe, 1er échelon, indice 458, p.c. du I.10.55.- Secrétaire d'Administration de 2º classe, 2º échelon, indice 503, p.c. du I.10.57.- Secrétaire d'Administration de 2º classe, 3º échelon, indice 547, p.c. du I.10.59.-	néant néant

.../...

AGBOTON Padonou Ambroise	Commis de 2ème classe, 2° échelon, indice 357.-	Secrétaire d'Admi- nistration de 2° classe, 1er échelon indice 458, p.c. du I. IO. 55.- Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 2° échelon, indice 503, p.c. du I. IO. 57.- Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 3° échelon, indice 547, p.c. du I. IO. 59.-	néant
ABOH Marc	Commis de 2ème classe, 3° échelon, indice 380.-	Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 1er échelon, indice 458, p.c. du I. IO. 55.- Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 2° échelon, indice 503, p.c. du I. IO. 57.- Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 3° échelon, indice 547, p.c. du I. IO. 59.-	néant
ANIAMBOSSOU Blaise	Commis de 2ème classe, 2° échelon, indice 357.-	Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 1er échelon, indice 458, p.c. du I. IO. 55.- Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 2° échelon, indice 503, p.c. du I. IO. 57.- Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 3° échelon, indice 547, p.c. du I. IO. 59.-	néant
ACHOUKE Dinvo Pierre	Commis de 2ème classe, 3° échelon, indice 380.-	Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 1er échelon, indice 458, p.c. du I. IO. 55.- Secrétaire d'Admi- nistration de 2ème classe, 2° échelon, indice 503, p.c. du I. IO. 57.-	néant

		Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 3ème échelon, indice 547, p.c. du I.IO.59.-	
HOUNSOU Benoît	Commis de 2ème classe, 3° échelon indice 380.-	Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 1° échelon, indice 458, p.c. du I.IO.55.- Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 2° échelon, indice 503, p.c. du I.IO.57.- Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 3° échelon, indice 547, p.c. du I.IO.59.-	néant
GUEDOU Gangbé Robert	Commis de 2ème classe, 2° échelon, indice 357.-	Secrétaire d'Administration de 2° classe, 1° échelon, indice 458, p.c. du I.IO.55.- Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 2° échelon, indice 503, p.c. du I.IO.57.- Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 3° échelon, indice 547, p.c. du I.IO.59.-	néant
KPOZE Léonard	Commis de 2ème classe, 3° échelon indice 380.-	Secrétaire d'Administration de 2° classe, 1° échelon, indice 458, p.c. du I.IO.55.- Secrétaire d'Administration de 2° classe, 2° échelon, indice 503, p.c. du I.IO.57.- Secrétaire d'Administration de 2° classe, 3° échelon, indice 547, p.c. du I.IO.59.-	

GNIMAGNON
Christophe

Commis de 2ème
classe, 2° échelon,
indice 357.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 1° échelon,
indice 458,
p.c. du I.IO.55.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 2° échelon,
indice 503,
p.c. du I.IO.57.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 3° échelon,
indice 547,
p.c. du I.IO.59.-

néant

KOUNDE Bernard

Commis de 2ème clas-
se, 4° échelon,
indice 402.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 1° échelon,
indice 458,
p.c. du I.IO.55.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 2° échelon,
indice 503,
p.c. du I.IO.57.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 3° échelon,
indice 547,
p.c. du I.IO.59.-

néant

SOSSOU Gloh Michel

Commis de 2ème
classe, 4° échelon,
indice 402.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 1° échelon,
indice 458,
p.c. du I.IO.55.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 2° échelon,
indice 503,
p.c. du I.IO.57.-

Secrétaire d'Admi-
nistration de 2ème
classe, 3° échelon,
indice 547,
p.c. du I.IO.59.-

néant

do REGO Victor

Commis de 2ème classe,
4ème échelon,
indice 402.-g

Secrétaire d'Adminis-
tration de 2ème clas-
se, 1° échelon,
indice 458,
p.c. du I.IO.55.-

néant

Secrétaire d'Adminis-
tration de 2ème clas-
se, 2° échelon,
indice 503,
p.c. du I.IO.57.-

Secrétaire d'Adminis-
tration de 2ème clas-
se, 3° échelon,
indice 547,
p.c. du I.IO.59.-

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié
au Journal Officiel de la République du Dahomey ./-

PORTO-NOVO, le 28 AOUT 1962

ORIGINAL I
JORD I
PR I5
MEFP I
DP 30
FP I
MFI I
SF 5
CF I
D.I. I
Intéressés I4

H. M A G A.-

VU :

Le Ministre d'Etat,
Chargé de la Fonction Publique,

OKE ASSOGBA.-

VU :

Le Contrôleur Financier,

VU :

Le Ministre des Finances
et du Travail,

B. BORNA